

FORMULAIRE 21
RAPPORT SI UN PRIVILÈGE GRÈVE LE LOCAL
ARTICLE 62 DE LA LOI

Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction

Dossier du tribunal n° _____

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

_____ (nom du protonotaire)

_____ (jour et date)

ENTRE _____, demandeur(s)

et

(sceau du tribunal) _____, défendeur(s)

REPORT

Conformément à un jugement de renvoi daté du _____, l'instruction de l'action a été menée le _____, à/au _____, (date) (lieu)

en présence de toutes les parties (ou des avocats des parties désignées, _____ comparaisant en personne, personne ne comparaisant pour _____, ou la mention appropriée).

APRÈS AVOIR LU LES ACTES DE PROCÉDURE ET ENTENDU LES TÉMOIGNAGES et les observations des avocats des parties (ou la mention appropriée),

(Utilisez les paragraphes qui conviennent.)

1. JE CONCLUS ET DÉCLARE QUE les personnes nommées à la colonne 1 de l'Annexe A du présent rapport ont respectivement droit à un privilège en vertu de la *Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction*, sur l'intérêt du propriétaire, _____, sur le local décrit à l'Annexe B du présent rapport (nom du propriétaire) pour les montants inscrits en face de leurs noms respectifs à la colonne 5 de l'Annexe A, et les débiteurs principaux de ces personnes respectivement sont ceux qui figurent à la colonne 6 de l'Annexe A.
2. JE CONCLUS ET DÉCLARE QUE les personnes nommées à la colonne 1 de l'Annexe C du présent rapport ont droit à une charge ou une sûreté autre qu'un privilège en vertu de la Loi sur l'intérêt du propriétaire sur le local pour les montants inscrits en regard de leurs noms respectifs à la colonne 4 de l'Annexe C.
3. ET JE CONCLUS ET JE DÉCLARE PAR ORDONNANCE QUE la responsabilité personnelle du propriétaire _____ envers les personnes nommées à la colonne 1 de l'Annexe E du présent rapport à l'égard des retenues qu'il devait effectuer est de _____ \$, et que des brefs d'exécution forcée peuvent être délivrés immédiatement après la confirmation de la présente ordonnance pour les montants indiqués en regard de leurs noms respectifs dans la colonne 2 de l'Annexe E.
4. ET J'ORDONNE QUE si le défendeur _____ (le propriétaire) consigne au tribunal pour le compte de l'action la somme de _____ \$ au plus tard le _____ jour de _____ 20 _____, il soit donné mainlevée des privilèges mentionnés à l'Annexe A, que l'enregistrement de ces privilèges et les certificats d'action liés à ces privilèges soient résiliés, et que les montants consignés au tribunal soient versés à titre de paiement aux personnes qui ont droit à un privilège.

5. ET J'ORDONNE QUE, si le défendeur _____
(propriétaire)

omet de consigner les montants au tribunal, l'intérêt du propriétaire sur le local soit vendu sous la supervision du protonotaire de ce tribunal et que le prix d'acquisition soit consigné au tribunal pour le compte de l'action.

6. ET J'ORDONNE QUE le prix d'acquisition soit affecté au paiement ou aux fins du paiement des réclamations mentionnées à l'Annexe A (et à l'Annexe C), selon ce que le protonotaire ordonne. Les intérêts et coûts subséquents seront calculés et taxés par le protonotaire.

7. ET J'ORDONNE QUE si le prix d'acquisition consigné au tribunal est insuffisant pour payer intégralement les réclamations prouvées des personnes mentionnées à la colonne 1 de l'Annexe A, le débiteur principal de chacune de ces personnes, comme il est indiqué à la colonne 6 de l'Annexe A, paie le montant qui reste dû à ces personnes immédiatement après que le protonotaire aura déterminé le montant à payer.

8. ET JE CONCLUS ET DÉCLARE QUE les personnes nommées à la colonne 1 de l'Annexe F du présent rapport n'ont pas prouvé l'existence d'un privilège en application de la *Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction*, et j'ordonne que les avis de privilège qu'elles ont enregistrés et les certificats d'action relatifs à ces avis, tels qu'ils figurent à la colonne 2 de l'Annexe F, soient résiliés à l'égard du local décrit à l'Annexe B.

9. ET JE CONCLUS ET DÉCLARE QUE les personnes dont les noms figurent à la colonne 1 de l'Annexe D du présent rapport, bien qu'elles n'aient pas prouvé le bien-fondé de leurs avis de privilège, ont le droit d'obtenir un jugement personnel pour les montants indiqués en regard de leurs noms respectifs à la colonne 4 de l'Annexe D contre leurs débiteurs respectifs, tels qu'ils figurent à la colonne 5 en regard de leurs noms, et les débiteurs respectifs paieront à leurs créanciers judiciaires respectifs, immédiatement après la confirmation du présent rapport, le montant dû.

10. ET J'ORDONNE QUE, comme l'intérêt du propriétaire sur le local a été vendu par _____, créancier hypothécaire, et que notre tribunal a établi que les créanciers privilégiés avaient priorité sur les créanciers hypothécaires en vertu du paragraphe 78 (2) [ou du paragraphe 78 (5), selon le cas] de la Loi en conséquence, le créancier hypothécaire paie aux personnes nommées à l'Annexe E

le montant indiqué en face de leurs noms respectifs le, ou avant le _____ jour de _____ 20 _____.

(signature du protonotaire)

ANNEXE A

COLONNE 1	COLONNE 2	COLONNE 3	COLONNE 4	COLONNE 5	COLONNE 6
Noms des personnes qui ont droit à un privilège dans l'industrie de la construction	Numéros d'enregistrement des avis de privilège et des certificats d'action	Montant de la dette et des intérêts (le cas échéant)	Coûts	Total	Noms des débiteurs principaux
		\$	\$	\$	
		\$	\$	\$	
		\$	\$	\$	

(signature du protonotaire)

ANNEXE B

Le local à l'égard duquel l'action est intentée est le suivant :

(donnez une description suffisante aux fins de l'enregistrement)

(signature du protonotaire)

ANNEXE C

COLONNE 1	COLONNE 2	COLONNE 3	COLONNE 4
Noms des personnes qui ont droit à des sûretés autres que des privilèges dans l'industrie de la construction	Montant de la dette et des intérêts (le cas échéant)	Coûts	Total
	\$	\$	\$
	\$	\$	\$
	\$	\$	\$

(signature du protonotaire)

ANNEXE D

COLONNE 1	COLONNE 2	COLONNE 3	COLONNE 4	COLONNE 5
Créanciers judiciaires qui n'ont pas droit à des privilèges	Montant de la dette et des intérêts (le cas échéant)	Coûts	Total	Noms des débiteurs
	\$	\$	\$	
	\$	\$	\$	
	\$	\$	\$	

(signature du protonotaire)

ANNEXE E

COLONNE 1	COLONNE 2
Noms des personnes qui ont droit à une part des retenues	Montant à payer
	\$
	\$
	\$

(signature du protonotaire)

ANNEXE F

COLONNE 1	COLONNE 2
Noms des personnes qui n'ont pas droit à des privilèges	Numéros d'enregistrement des avis de privilège et des certificats d'action

(signature of master)